



*Le journal qui dépote mais qui ne se fait pas que des amis...*

## Le management agressif commence à se voir...

### Déclaration lue par la délégation SUD-Rail lors de la dernière DP

*Madame la directrice de l'ECT de Lyon,*

*SUD-Rail vous a déjà alerté à plusieurs reprises ces derniers mois, sur les conséquences du management agressif présent sur l'ECT à l'encontre des ASCT.*

*En effet, nous vous avons déjà interpellé via des DCI, des préavis de grève, ou encore dans le cadre des CHSCT, sur des événements que nous jugeons inquiétants ou encore sur des faits qui nous ont été relatés par le personnel.*

*Des déclarations d'accidents du travail, des arrêts de travail, des mains courantes déposées dans des commissariats par des ASCT de l'ECT de Lyon qui se sont considérés victimes de pressions ou dérapages d'agents d'encadrement auraient également dus vous alerter sur le climat inquiétant au sein de votre établissement.*

*Nous constatons pourtant qu'aucune de ces alertes ne semble avoir été prise en compte puisque des arrêts de travail liés au stress ou à des pressions hiérarchiques ont encore été enregistrés ces dernières semaines.*

*Tout dernièrement également, des ASCT féminines sont ressorties en pleurs d'entretiens ou discussions avec des membres de la direction de l'ECT. Ces situations nous semblent inacceptables sur le plan des risques psycho-sociaux.*

*Il paraît de plus en plus inéluctable que ce management agressif aboutira à des « pétages de plomb » ou pire à des actes irréparables de la part de certains ASCT, actuellement dans un état de souffrance au travail. Madame la directrice, le moment venu, vous en porterez l'entière responsabilité.*

**Explosion du nombre de jours d'arrêts maladie sur l'ECT !!!**

MAARRREEEE!!!!



Les arrêts de travail des ASCT se multiplient depuis le début de l'année.

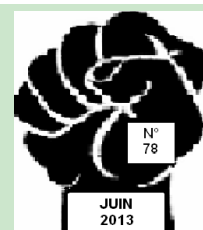
- **1,69 jours d'arrêt par agent en moyenne en janvier 2013** (contre 0,95 jours en janvier 2012).
- **3,23 jours d'arrêt par agent en moyenne en février 2013** (contre 2,03 jours en février 2012).
- **4,44 jours d'arrêt par agent en moyenne en mars 2013** (contre 3,10 jours en mars 2012).

Et les chiffres en avril et mai devraient être du même tonneau.

**Parmi ces arrêts, de plus en plus sont liés au mal être au travail (stress, pressions hiérarchique, ...).**

**Solidaires**  
**Sud**  
**Rail**

*Tout ce qui se trame à l'ECT est dans le Vent du Sud...*



# La future tenue des ASCT sera... bleue !

La direction nationale a annoncé le 12 juin qu'elle avait tranché et que notre tenue, dès l'an prochain, sera bleue et identique à celle des vendeurs et agents d'escale.

**Message reçu :** Faudra pas s'étonner si des chefs de bord ont des fringues perso à bord des trains !

Même si la direction a commencé à revoir sa position en renonçant à la couleur bleue schtroumf, sous la pression du succès de la pétition lancée dans tous les ECT par SUD-Rail ; elle tente maintenant le bleu marine.

Que ce soir clair, les ASCT ne veulent pas de tenue bleue !!! Déjà plusieurs milliers de signataires de la pétition le disent haut et fort !!!

Si la DDT ne prend pas en compte les véritables aspirations et les demandes des ASCT, elle se heurtera à un Boycott de la nouvelle tenue !

**Pétition SUD-Rail contre la tenue bleue**  
**toujours disponible auprès des**  
**militants SUD.**

## **Vous inquiétez pas, l'EAR s'occupe de tout !!!**

Lors de la réunion DP du 28 mai, la direction a annoncé que 11 agents de l'EAR allaient être assermentés et se voir équiper d'Accelio. (Il s'agit de 11 agents qui travaillaient en gare avant d'être à l'EAR).

Et la DET qui continue de dire qu'elle ne comprend pas pourquoi on dit que la direction vide le métier d'ASCT de son contenu !?!

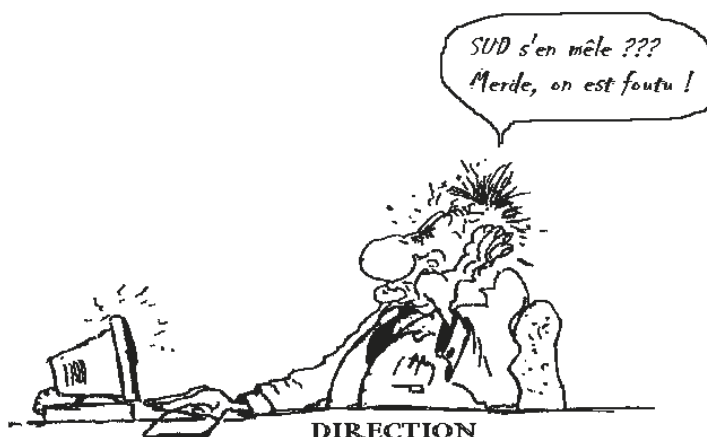
Après avoir en TER retiré les annonces et les procédures de départ, voilà que la direction a décidé de former, assermenter et équiper du matériel de régularisation des agents qui ne sont pas des ASCT.

Quand toutes les missions peuvent être réalisées par des agents moins rémunérés, que des ASCT, pourquoi la direction continuerait à utiliser des ASCT ???

Pour SUD-Rail, à chacun son métier !

## **I.M.C.** **Rendez-vous devant les** **prud'hommes de Lyon !!!**

S u i t e a u recensement que vient de lancer SUD-Rail, un 1er dossier est en cours de dépôt devant le Conseil de prud'hommes de Lyon.



Plusieurs ASCT de l'ECT qui avaient gardé toutes leurs modifs depuis 5 ans ont décidé d'agir avec SUD-Rail !

Pour rappel, SUD-Rail propose aux agents d'aller en justice pour obtenir réparation concernant leurs IMC non payées.

SUD-Rail monte les dossiers et gère la procédure.

## **Les congés** **seront bientôt** **posés sur une** **borne !**

A compter du 1er octobre, les congés seront à déposer sur une borne informatique (le cahier restera en doublon durant 1 mois puis ce ne sera que sur la borne en novembre).

A l'issue de ces 2 mois d'essai, une décision sera prise pour passer définitivement sur le système « borne informatique » ou pour revenir au cahier.

# UN PETIT POINT DE RÉGLEMENT POUR NE PLUS SE FAIRE ENFLER...

## Commandes avant repos pour les temps partiels

Les agents à temps partiel doivent être commandés avant leur VT et repos.  
Ceci a déjà été acté en du Comité du travail.

Les VT sont des repos supplémentaires ; par conséquent, chaque agent à temps partiel doit être commandé avant de partir en VT et Repos.

**Que ce soit Repos + VT ; VT + Repos ; VT isolé : cette règle s'applique !**

Pour vous informer en direct, un réflexe :



[www.sudraillyon.org](http://www.sudraillyon.org)

# Celui qui hante vos boîtes mail !!!

Pas 2 jours ne passent sans que vous receviez des mail de ce monsieur... | Et pourtant, vous ne lui avez rien demandé à ce monsieur, et surtout pas de noyer votre boîte mail !!!

Pour vous dire quoi ?

Pour vendre la propagande de la boîte, pour vous inoculer des piquoses au quotidien, pour vous envoyer plein de choses dont vous vous tamponnez le coquillard !



Vu que de plus en plus d'agents nous disent vivre cela comme un véritable irritant,

SUD-Rail vous propose de placer cet expéditeur en SPAM, histoire de dépolluer votre Smartphone.

# Plutôt que d'imposer le RH0077 aux concurrents futurs, Pepy propose de le dissoudre !!!



On pourrait attendre du président de la SNCF qu'il milite pour fixer le RH0077 comme la référence applicable à tous les nouveaux entrants quand l'ouverture à la concurrence sera ouverte.

Et bien non, Pepy multiplie les déclarations pour liquider l'héritage cheminot et pour qu'un texte, bien en deçà des garanties actuelles fixées par le RH0077, soit mis en place pour l'ensemble des travailleurs du rail, y compris les cheminots.

En même temps, de nombreux cheminots ne seront pas surpris et savent que les hauts dirigeants de la SNCF n'ont qu'un objectif : appliquer avec zèle la feuille de route libérale fixée par les gouvernements respectifs !

Pour SUD-Rail, ce sont bien le statut et le RH0077 qui doivent être appliqués à tous les salariés du rail actuels et futurs, quelque soit leur entreprise.

## NON au dumping social

Comparatif	RH 0077 Titre 1	Accord de branche
Durée du travail annuelle	1568 Heures / an	1607 Heures / an
Nombre de Repos	126 Repos	104 Repos
Fin de service avant RP	Au plus tard 19 h	Au plus tard 22 h
Prise de Service en sortant de RP	Au plus tôt 6 h	Au plus tôt 5 h
Congés Annuels	28	25
Amplitude maxi d'une journée de service	8 h sans coupure 11 h avec coupure	14 h
Conditions de Coupure	Local adapté Durée mini 1 h	Aucune
Repos Journalier à la Résidence	14 h	12 h
Repos Journalier Hors Résidence	9 h	9 h
Retraite	En 2017 55 ans et 9 mois	62 ans



## AGENDA

2 juillet : DP

7 juillet : Changement de service

### La petite maxime du VENT DU SUD n° 78

« Il n'est pas d'individu plus fatalement malavisé que celui qui consume la plus grande partie de sa vie à la gagner »